

Rappel

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de penser à régler la cotisation ARPEGE (10 € pour 1 à 4 classes, 15 € pour 5 classes et plus)

Sommaire

- ❖ Lien pour télécharger les PPMS Administratif
- ❖ Note académique relative à la campagne d'admission à la retraite des personnels titulaires du premier degré – rentrée 2021 Administratif
- ❖ Ouverture du registre d'inscription - CAPPEI Session 2021 Administratif
- ❖ Réouverture de "Ma Classe à la maison" (CNED) Administratif

- ❖ États généraux du numérique Evènement
- ❖ Mets tes baskets et bats la maladie Evènement
- ❖ Concours et prix AMOPA Evènement

Lien pour télécharger les PPMS

Suite à la récente attaque informatique, nous vous remercions de télécharger les PPMS vierges sur le cloud académique via le lien suivant :

<https://cloud-aca.ac-besancon.fr/index.php/s/HTqW2L6Wn3ikzP3>

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Note académique relative à la campagne d'admission à la retraite des personnels titulaires du premier degré – rentrée 2021

Vous trouverez ci-dessous une note académique relative à la campagne d'admission à la retraite des personnels titulaires du premier degré – rentrée 2021.

- [Courrier](#)
- [Fiche technique](#)

Ouverture du registre d'inscription - CAPPEI Session 2021

Le registre d'inscription au Certificat d'aptitudes aux pratiques de l'éducation inclusive (**CAPPEI**) **est ouvert, pour la session 2021, du lundi 7 septembre au lundi 5 octobre.**

Les informations concernant ce certificat et notamment le dossier d'inscription sont disponibles sur le site internet du Rectorat à l'adresse ci-après :

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article3452>

- [Avis de concours CAPPEI 2021](#)

Réouverture de "Ma Classe à la maison" (CNED)

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le CNED ont décidé de réactiver, sur tout le territoire national, le dispositif *Ma classe à la maison* afin d'accompagner les besoins éventuels de continuité pédagogique.

Ainsi, depuis ce 7 septembre, les trois plateformes sont accessibles, gratuitement, à tous les élèves et à tous les enseignants qui souhaitent les utiliser.

Plateforme école : ecole.cned.fr

Plateforme collège : college.cned.fr

Plateforme lycée : lycee.cned.fr

Afin d'améliorer le service, les trois plateformes ont été réinitialisées. Les comptes créés l'an dernier ne sont plus actifs, et il est donc nécessaire de se réinscrire. Pour cela, il suffit de se connecter directement aux plateformes, d'entrer un nom d'utilisateur et de se créer un mot de passe. Les enseignants sont invités à s'inscrire avec leur adresse académique. Cela leur permettra de pouvoir disposer d'une classe virtuelle.

Les guides de prise en main des classes virtuelles sont disponibles sur les plateformes pour les enseignants et les élèves.

Par ailleurs, le niveau de sécurité des classes virtuelles a été augmenté par l'intermédiaire d'un système de salle d'attente ; les enseignants pourront donc identifier leurs élèves avant de les faire rentrer dans la classe virtuelle ; cette procédure permettra d'éviter les intrusions pendant les cours.

Enfin, les parcours d'apprentissage proposés, de la petite section de maternelle à la terminale, sont classés par discipline permettant ainsi, en fonction des besoins, de sélectionner les contenus les plus adaptés pour découvrir, réviser ou approfondir les notions du programme. Ils seront mis en ligne en suivant le calendrier des programmes scolaires.

Pour en savoir plus sur la continuité pédagogique, vous pouvez consulter la page de référence d'eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

États généraux du numérique

Nous vous prions de trouver ci-joint le courrier de Madame la Directrice Académique relatif aux "États généraux du numérique". Merci de transmettre le lien actif du questionnaire à tous vos adjoints :

https://interview.eloquant.cloud/elcs_z1/itw/answer/s/EkSFFmfJ7j/k/EGN

- [Courrier](#)

Mets tes baskets et bats la maladie

Vous trouverez, ci-dessous, le dépliant de présentation de notre opération "**Mets tes baskets et bats la maladie**" accompagné de la lettre de soutien du Ministère de l'Éducation nationale.

Je vous remercie par avance de bien vouloir le diffuser aux établissements scolaires qui dépendent de vos services.

Vous pouvez également le consulter en ligne grâce au lien suivant :

<https://fr.calameo.com/read/005255135be70217bb986>

N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire ou à consulter la page dédiée à notre campagne sur notre site internet et sur celui du Ministère de l'Éducation nationale :

<https://ela-asso.com/les-evenements/mets-tes-baskets-et-bats-la-maladie/>

<https://www.education.gouv.fr/mets-tes-baskets-et-bats-la-maladie-avec-ela-12485>

Tous nos remerciements pour l'intérêt que vous portez à notre cause.

- [Dépliant](#)
- [Lettre de soutien](#)

Barbara Rabot
Chargée de missions
Pôle Sensibilisation et Développement
Tél. : + 33 (0)3 83 30 98 16
barbara.rabot@ela-asso.com

Concours et prix AMOPA

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse et de la francophonie, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) organise des concours et des prix.

Leur mise en place est confiée aux sections départementales de l'AMOPA.

Vous trouverez, sur le site de l'AMOPA: www.amopa.asso.fr, tous les éléments concernant l'ensemble de ces prix et concours.

Pour exemple : prix d'histoire, concours plaisir d'écrire...